

La commission des finances du Sénat dénonce, dans un rapport rendu public le 10 mars, les conditions de conservation «déplorables» de certains fonds d'archives du service historique de la défense (SHD). L'absence de vision stratégique est pointée du doigt.

QUAND LES RESTRICTIONS MENACENT LES MISSIONS

Le ministère de la Défense fait les frais à lui seul de la plus grande partie des restrictions dues à la RGPP puis à la MAP (Modernisation de l'Action Publique), que ce soit en matière de personnels ou de budgets.

La **CFDT** considère que toujours rechercher les économies de façon comptable et brutale, menace de plus en plus nos missions même et générera des coûts à terme, bien supérieurs aux gains escomptés au départ.

Le SHD a pour mission la collecte, la conservation et l'exploitation des archives du ministère et ses personnels sont reconnus pour leur implication et leurs compétences.

Et pourtant le rapport de la commission des finances du Sénat sur le SHD est accablant à l'égard de ce service.

En effet, la commission déplore les conditions de conservation déplorables de certains fonds d'archives, qui menacent leur pérennité (humidité, moisissures).

De plus une absence de vision stratégique est pointée dans le rapport, lequel préconise regroupements et constructions de bâtiments.

Or le SHD doit être en capacité de se projeter dans l'avenir et répondre à de nouveaux défis comme la numérisation et la mise en ligne de ses fonds, la collecte et l'archivage des documents électroniques et le développement de la recherche historique et de la collecte de documents sur les théâtres d'opération.

Pour la CFDT cette alerte de la commission sénatoriale doit être prise au sérieux, mais les évolutions du SHD ne doivent pas être conduites au pas de charge. Le ministre et le gouvernement doivent comprendre que les restructurations et restrictions actuelles sont destructrices et doivent faire l'objet d'un moratoire. Du temps est nécessaire pour faire évoluer les services de façon pérenne et les réorganisations doivent prendre en compte la première richesse du ministère : ses personnels. Pour cela un dialogue social constant et à tous niveaux doit être mené, la CFDT s'y emploiera.